

Commune de Molompize

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 17 avril 2026

Lieu de la séance : Pour cause d'indisponibilité de la salle de la Mairie, le conseil a lieu dans la salle polyvalente.

Début de séance à **20h30**

Membre du conseil municipal présents :

Philippe LEBERICHEL, Stéphanie CHARBONNEL, Hervé TEDO, Samuel GUILLEMOT, Stéphanie THOMAS, Chloé ITIER, Raphaël DESSIMOND, Sabine CHAUVET.

Florence Larouere est absente : procuration à Samuel Guillemot

Désignation du secrétaire de séance : Samuel Guillemot.

Introduction de la séance par Philippe LEBERICHEL. Il évoque tout d'abord la réunion du 8 avril 2026 avec la trésorière, Mme FOURNAL-PONS, en présence du Maire, et des adjoints Samuel GUILLEMOT et Stéphanie CHARBONNEL. En résumé, la situation financière de la commune est saine, selon elle, avec notamment la fin de deux emprunts dans les deux années à venir.

Ordre du jour :

1) Approbation du PV de la réunion du 20 mars 2026 (joint à la convocation)

Le procès-Verbal est signé par le Maire et le secrétaire de séance.

2) Approbation du CFU 2025

Philippe LEBERICHEL donne pour les nouveaux élus la définition d'un CFU, et il passe en revue l'ensemble des articles pour les leur présenter.

En tant que Maire, Philippe LEBERICHEL ne prend pas part au vote et sort de la salle. La mise aux voix est faite par Samuel GUILLEMOT.

Adopté à l'unanimité des dix participants.

3) Affectation du résultat d'exploitation 2025

Les résultats de l'assainissement sont repris au sein du budget principal suite à la clôture du budget Assainissement dans le cadre du transfert de la compétence Assainissement Collectif au Syndicat des Eaux de la Grangeoune.

Adopté à l'unanimité.

4) Vote des taux d'imposition 2026

Philippe LEBERICHEL rappelle que le Conseil Municipal s'est engagé à ne pas augmenter la part communale des impôts.

Il est proposé de rester sur les mêmes taux : 10,50% sur la TH, 45,22% (21,66% de taux communal et 23,56% de taux départemental) sur la TFPB, et 111,74% sur la TFPNB.

Adopté à l'unanimité.

5) Vote du Budget Primitif (BP) 2026

Comme pour le CFU, Philippe LEBERICHEL passe en revue l'intégralité des articles pour les présenter aux nouveaux élus.

Il est également voté les autorisations de mouvements de crédit du Maire, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles.

Adopté à l'unanimité.

6) Eboulement mur la Roche : Subvention PNP

Philippe LEBERICHEL sollicite l'assemblée pour demander une subvention de 60% dans le cadre du Plan National Pont, après avoir rappelé l'état d'avancement du dossier, notamment avec la réception de l'estimation du CIT.

Adopté à l'unanimité.

7) Eboulement mur la Roche : Subvention sur les amendes de police

Philippe LEBERICHEL sollicite l'assemblée pour demander une subvention dans le cadre des Amendes de Police 2026. Il rappelle le montant : 15 000 euros maximum, soit 30% de 50 000 euros HT éligibles. Les délais sont courts : avant le 31 mai.

Adopté à l'unanimité.

8) Eboulement mur la Roche : Subvention exceptionnelle DETR/DSIL

Philippe sollicite auprès de l'assemblée l'autorisation de faire une demande de subvention exceptionnelle au titre de la DETR/DSIL. Il propose d'inviter le préfet sur les lieux de l'éboulement pour lui montrer l'importance des travaux.

Adopté à l'unanimité.

9) Questions diverses

Philippe LEBERICHEL rappelle que chaque membre du conseil peut se positionner sur des commissions au sein de Haute-Terre-Communauté. Samuel GUILLEMOT, qui représentera le Maire lors de la prochaine réunion, le 29 avril 2026, proposera les volontaires.

Fin de séance à **22h45**

Le secrétaire de Séance
Samuel Guillemot



Le Maire
Philippe Leberichel

